

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

ADVENTI Informatique

Désignation de l'entreprise : CRUARD CHARPENTE & CONSTR. BOIS SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise 3 Rue des sports		53360 SIMPLE		Durée de l'exercice précédent*		
Numéro SIRET*		3 8 8 2 4 5 8 9 6 0 0 0 1 3		Néant*		
		Exercice N clos le, 31072014		N-1 31072013		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement* AB		AC			
	Frais de développement* CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires AF	222 711	AG	196 578	26 133	8 803
	Fonds commercial (I) AH	13 720	AI		13 720	13 720
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	121 663	AO	121 663	121 663	
	Constructions AP	3 941 391	AQ	1 174 256	2 767 136	2 961 380
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	2 765 096	AS	1 923 776	841 320	1 087 423
	Autres immobilisations corporelles AT	1 653 641	AU	1 033 628	620 013	690 437
	Immobilisations en cours AV		AW			
	Avances et acomptes AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (J)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
	Autres participations CU	656	CV	656	656	
	Créances rattachées à des participations BB		BC			
	Autres titres immobilisés BD		BE			
	Prêts BF		BG			
	Autres immobilisations financières* BH	1 700	BI		1 700	1 700
TOTAL (II) BJ		8 720 577	BK	4 328 237	4 392 340	4 885 781
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	660 003	BM	660 003	647 747	
	En cours de production de biens BN	6 249 129	BO	6 249 129	7 246 014	
	En cours de production de services BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis BR		BS			
	Marchandises BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	5 574 574	BY	23 601	5 550 972	5 317 958
	Autres créances (3) BZ	556 099	CA		556 099	502 365
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE			
	Disponibilités CF	1 888 533	CG	1 888 533	2 492 888	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	65 576	CI	65 576	165 176	
	TOTAL (III) CJ	14 993 913	CK	23 601	14 970 312	16 372 147
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
Ecarts de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		23 714 490	IA	4 351 839	19 362 651	21 257 929
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

ADVERTI Informatique

Désignation de l'entreprise CRUARD CHARPENTE & CONSTR. BOIS SAS				Néant <input type="checkbox"/> *				
				Exercice N		Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 130 000)			DA	130 000	130 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,....			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK)	DC			
	Réserve légale (3)			DD	13 000	13 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		EJ)	DG	2 503 325	2 020 013	
	Report à nouveau			DH	17 791	17 791		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	558 982	833 337		
	Subventions d'investissement			DJ	68 275	88 361		
	Provisions réglementées*			DK		2 327		
	TOTAL (I)			DL	3 291 373	3 104 829		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN					
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	40 836	128 659		
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR	40 836	128 659		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 699 129	2 856 163		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI)	DV	8 343		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	9 344 473	10 177 490		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 721 408	2 242 271		
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 963 910	2 436 209		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	293 180	312 308		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
TOTAL (IV)			EC	16 030 442	18 024 441			
Ecart de conversion passif* (V)			ED					
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	19 362 651	21 257 929			
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			IB				
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC				
		Ecart de réévaluation libre		1D				
		Réserve de réévaluation (1976)		1E				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*			EF				
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	13 883 146	15 746 603		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		CRUARD CHARPENTE & CONSTR. BOIS SAS						Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens* services*	FD	98 561	FE		FF	98 561	121 552	
		FG	18 289 123	FH		FI	18 289 123	21 924 315	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	18 387 684	FK		FL	18 387 684	22 045 867	
	Production stockée*					FM	(996 885)	(1 735 400)	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	33 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	170 363	122 692	
	Autres produits (1) (11)					FQ	17 734	3 701	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	17 611 896	20 436 860
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	6 593 227	7 189 045	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(12 256)	(18 603)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 246 607	5 419 552	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	330 916	374 417	
	Salaires et traitements*					FY	2 824 667	2 906 798	
	Charges sociales (10)					FZ	1 790 648	1 809 916	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	677 316	779 393
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	3 101	7 188
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		128 659
Autres charges (12)						GE	6 363	7 281	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	16 460 591	18 603 647	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 151 305	1 833 213	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 140		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	38 637	38 656	
Total des produits financiers (V)						GP	39 776	38 656	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	94 094	100 501	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	94 094	100 501	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(54 317)	(61 845)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 096 988	1 771 368	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise		CRUARD CHARPENTE & CONSTR. BOIS SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		2 744	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	34 262	29 764	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	2 327	3 175	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	36 589	35 683	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	46 736	2 110	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	17 634	13 443	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	64 370	15 553	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(27 782)	20 131	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX) HJ	302 770	552 667	
Impôts sur les bénéfices *		(X) HK	207 454	405 494	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	17 688 261	20 511 199	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	17 129 279	19 677 862	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	558 982	833 337	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP			
		HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I)	HX			
(9)	Dont transferts de charges	A1	81 835	70 265	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
rappel impot			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AMENDES					
rappel impot suite au controle fiscal			2 999		
resto ss fact			1 833		
Licenc dobaire transaction			35 000		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

RENVOIS

ADVENTI Informations

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise										CRUARD CHARPENTE & CONSTR. BOIS SAS										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
										1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			2			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
		TOTAL I								CZ		D8			D9						
		TOTAL II								KD		KE			KF						
										207 442					28 989						
		Terrains								KG		KH			KI						
		Sur sol propre [Dont Composants L9]								KJ		KK			KL						
		Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]								KM		KN			KO						
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]								KP		KQ			KR						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]								KS		KT			KU						
		Installations générales, agencements, aménagements divers *								KV		KW			KX						
		Matériel de transport *								KY		KZ			LA						
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB		LC			LD						
		Emballages récupérables et divers *								LE		LF			LG						
		Immobilisations corporelles en cours								LH		LI			LJ						
		Avances et acomptes								LK		LL			LM						
		TOTAL III								LN		LO			LP						
		8 432 417													172 520						
		Participations évaluées par mise en équivalence								8G		8M			8T						
		Autres participations								8U		8V			8W						
		Autres titres immobilisés								IP		IR			IS						
		Prêts et autres immobilisations financières								1T		1U			1V						
		TOTAL IV								LQ		LR			LS						
		2 356																			
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG		ØH			ØJ						
		8 642 215													201 509						
CADRE B		IMMOBILISATIONS								Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
										par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4					
		TOTAL I								IN		CØ		DØ		D7					
		TOTAL II								IO		LV		LW		1X					
		236 431										236 431									
		Terrains								IP		LX		LY		LZ					
		Sur sol propre								IQ		MA		MB		MC					
		Sur sol d'autrui								IR		MD		ME		MF					
		Inst. gales, agencés et am. des constructions								IS		MG		MH		MI					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								IT		MJ		MK		ML					
		Inst. gales, agencés, aménagements divers								IU		MM		MN		MO					
		Matériel de transport								IV		MP		MQ		MR					
		Matériel de bureau et informatique, mobilier								IW		MS		MT		MU					
		Emballages récupérables et divers *								IX		MV		MW		MX					
		Immobilisations corporelles en cours								MY		MZ		NA		NB					
		Avances et acomptes								NC		ND		NE		NF					
		TOTAL III								IY		NG		NH		NI					
		123 147										123 147									
		Participations évaluées par mise en équivalence								IZ		ØU		M7		ØW					
		Autres participations								IØ		ØX		ØY		ØZ					
		Autres titres immobilisés								II		2B		2C		2D					
		Prêts et autres immobilisations financières								I2		2E		2F		2G					
		TOTAL IV								I3		NJ		NK		2H					
		2 356												2 356							
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								I4		ØK		ØL		ØM					
		8 720 577										8 720 577									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Exercice N clos le 31072014

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : CRUARD CHARPENTE & CONSTR. BOIS SAS

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant le montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

ADVENTI Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : CRUARD CHARPENTE & CONSTR. BOIS SAS Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	184 919	PF	11 659	PG		PH	196 578
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	131 934	PN	105 268	PO		PQ	237 202
	Sur sol d'autrui	PR	841 411	PS	95 643	PT		PU	937 054
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 650 812	QA	272 964	QB		QC	1 923 776
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	7 298	QE	1 179	QF		QG	8 477
	Matériel de transport	QH	767 264	QI	152 648	QJ	105 513	QK	814 399
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	172 795	QM	37 956	QN		QO	210 751
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III	QU	3 571 515	QV	665 657	QW	105 513	QX	4 131 660	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ØN	3 756 433	ØP	677 316	ØQ	105 513	ØR	4 328 237	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres Immob. incorporelles	TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	2327	T8	T9 (2327)			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. de bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	2327	X7	X8 (2327)			
Frais d'acquisition de titres de participations	TOTAL IV	NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	2327	NU	NV (2327)			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	2327	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	(2327)			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaier				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

ADVENTI Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).Néant *

Désignation de l'entreprise		CRUARD CHARPENTE & CONSTR. BOIS SAS							
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice					
	1	2	3	4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers*	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	2 327	TM	2 327	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	2 327	TS	2 327	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	128 659	4K	87 823	4M	40 836		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y					
TOTAL II	5Z	128 659	TV	87 823	TX	40 836			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	21 206	6U	3 101	6V	706	6W	23 601
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A				
	TOTAL III	7B	21 206	TY	3 101	TZ	706	UA	23 601
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	152 191	UB	3 101	UC	90 855	UD	64 438
dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	3 101	UF	88 529				
	- financières	UG		UH					
	- exceptionnelles	UJ		UK	2 327				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.				10					

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise :		CRUARD CHARPENTE & CONSTR. BOIS SAS			Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières		UT	1 700	UV		UW	1 700
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	55 751		55 751		
	Autres créances clients		UX	5 518 823		5 518 823		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY	70		70		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	230 013		230 013	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	283 129		283 129	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
		Divers		VP				
	Groupe et associés (2)		VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	42 886		42 886		
	Charges constatées d'avance		VS	65 576		65 576		
	TOTAUX		VT	6 197 948	VU	6 196 248	VV	1 700
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	3 783		3 783		
	à plus d'1 an à l'origine		VH	2 695 346		548 050	1 580 734	566 563
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 721 408		1 721 408			
Personnel et comptes rattachés		8C	377 143		377 143			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	296 891		296 891			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 138 738		1 138 738		
	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	151 138		151 138		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	8 343		8 343			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	293 180		293 180			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX		VY	6 685 969	VZ	4 538 673	1 580 734	566 563	
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	450 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	606 372	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

ADVENTI Informatique

Désignation de l'entreprise : CRUARD CHARPENTE & CONSTR. BOIS SAS						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31072014	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 558 982	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :		WB
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE 2 636		XC 2 636
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés entreprises à l'IS)		WG		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI 83 341		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW 88 111
	Amendes et pénalités		WJ 4 770		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7 207 454	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						WN
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								WR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8		
						TOTAL I		WR 857 183	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WU 119 557	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WH
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WP
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A						WW
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								XB
Mesures d'incitation Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		I6
	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)		L6		Société investissements immobiliers cotées (art. 209C)		K3		WZ
	Zone franche urbaine (art.44 octies et octies A)		ØV		Branche d'emploi à prévalence (art. 44 duodecies)		1F		XA
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC		ZY
Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		XD	
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC						XF	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déficits filiales et succursales étrangers article 209C		OT		Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	
								XG 110 463	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		XH 230 020	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI		627 163	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		XJ	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL	
RÉSULTAT FISCAL				BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		627 163	
								XO	